

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine

Liberté Égalité Fraternité

17 juillet 2023

Données sur...

MaPrimeRénov' en Nouvelle-Aquitaine Chiffres-clés au 1er juillet 2023

Logement



MaPrimeRénov' (MPR), aide de l'État versée par l'Anah, est destinée à réduire la facture énergétique des ménages et les émissions de gaz à effet de serre des logements. Elle finance les travaux réalisés par des artisans reconnus garants de l'environnement (RGE) pour des propriétaires occupants et bailleurs.

Entre le 1er janvier et le 1er juillet 2023 :

- 34 077 demandes ont été déposées
- 33 314 dossiers ont été engagés
- 398 M€ de travaux
- Dont 123 M€ de subventions MPR

Type de travaux

77 % chauffage et eau chaude sanitaire

17 % isolation

5 % ventilation

1 % rénovation globale

Revenus des ménages

44 % très modestes

24 % modestes

30 % intermédiaires

2 % supérieurs

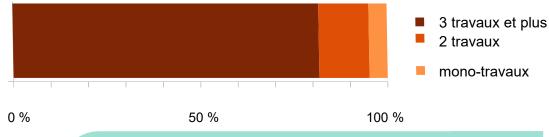
Type de propriétaires

90 % occupants 10 % bailleurs

Type de logements

98 % maisons individuelles

Répartition des bouquets de travaux¹



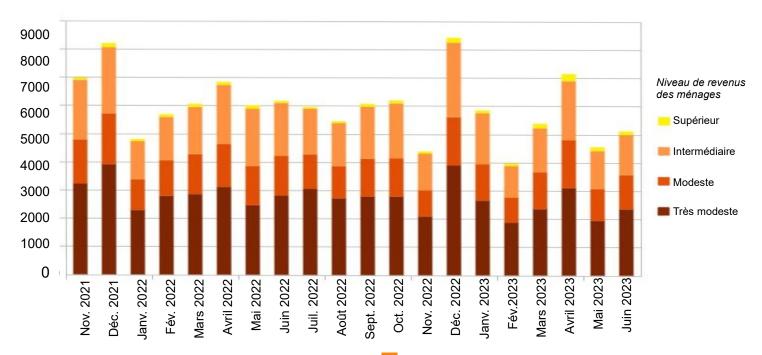
Parcours

2624 primes audit énergétique

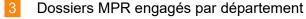
- **489** primes assistance à maîtrise d'ouvrage pour les ménages souhaitant se faire accompagner lors de leurs travaux
- 282 primes rénovation globale pour les ménages aux revenus intermédiaires et supérieurs afin d'encourager les bouquets de travaux
- **48** bonus bâtiment basse consommation pour récompenser l'atteinte de l'étiquette énergétique A ou B
- 61 bonus sortie de passoire énergétique pour les travaux concernant un logement présentant une étiquette F ou G

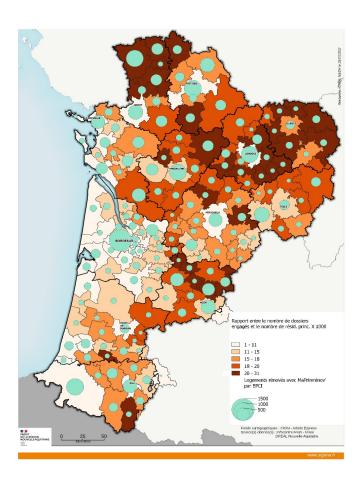
¹ Donnée disponible sur 85 % des dossiers.

Dynamique d'engagement des dossiers MPR en Nouvelle-Aquitaine



Distribution de MaPrimeRénov' par EPCI





Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine

15 rue Arthur Ranc

BP 60539 - 86020 Poitiers CEDEX

Tél: 05 49 55 63 63 - Fax: 05 49 55 63 01

www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

	Nbre dossiers MPR	Montant MPR en M€
Charente	2 506	9,1
Charente-Maritime	3 442	11,5
Corrèze	1 744	6,6
Creuse	1 153	4,4
Dordogne	2 927	11,8
Gironde	5 194	18,7
Landes	2 299	7,6
Lot-et-Garonne	2 722	11,9
Pyrénées-Atlantiques	2 868	9,0
Deux-Sèvres	3 176	12,2
Vienne	2 795	10,8
Haute-Vienne	2 488	9,5

Données de la publication issues de l'Infocentre Anah. Date d'extraction : 19 juillet 2023

Directrice de publication : Alice-Anne Médard

Rédacteur : Lucie Chever, Isabelle Urrustoy /

Département Habitat

https://www.maprimerenov.gouv.fr/

Courriel: sahpl.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

ISSN: 2607-8015